



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 11 février 2019 à 19h00 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

### **R-2019-02-6289: 1- Soumission – déneigement 2019-2024**

Considérant la demande de prix pour le déneigement, 2019-2020; 2020-2021; 2021-2022; 2022-2023; 2023-2024;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics d'accepter la seule offre reçue soit Les Pavages de Beauce Ltée

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission de « Les Pavages de Beauce Ltée.» au montant huit cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatorze dollars et quatre-vingt-douze cents (888 514,92 \$) taxes incluses;

QUE Monsieur le Maire, François Veilleux, et la Greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir.

### **R-2019-02-6290: 2- Autorisation à signer les baux de location pour l'Île Ronde**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que madame Marie-Michèle Lachance soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville les baux de location de l'Île Ronde et tout document se rattachant à la location.

### **R-2019-02-6291: 3- Adoption du règlement 2018-400 modifiant le plan d'urbanisme 2016-340**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2018-400, modifiant le règlement 2016-340 « le plan d'urbanisme » soit adopté tel que rédigé.

### **R-2019-02-6292: 4- Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2018-401 modifiant le règlement de zonage 2016-341**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

Que le 2<sup>e</sup> projet de règlement 2018-401, modifiant le règlement 2016-341 « concernant le zonage » soit adopté tel que rédigé.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 FEVRIER 2019 (suite)

**R-2019-02-6293: 5- Adoption du règlement 2019-409 modifiant le plan d'urbanisme 2016-340**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2019-409, modifiant le règlement 2016-340 « le plan d'urbanisme » soit adopté tel que rédigé.

**R-2019-02-6294: 6- Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-410 modifiant le règlement de zonage 2016-341**

Il est proposé par monsieur Keven Boutin  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que le 2<sup>e</sup> projet de règlement 2019-410, modifiant le règlement 2016-341 « concernant le zonage » soit adopté tel que rédigé.

**R 2019-02-6295: 7- Adoption du règlement 2019-411 modifiant le règlement de zonage 2016-341**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2019-411, modifiant le règlement 2016-341 « concernant le zonage » soit adopté tel que rédigé.

**R-2019-02-6296: 8- Autorisation signature contrat Denys Quirion achat lot Construction Martin Jacques**

Il est proposé par monsieur Keven Boutin  
Appuyée par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que S.H. le maire François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'acquisition du lot 6 251 553 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Beauce, de la compagnie « Les Constructions Martin Jacques Inc.»

**9- Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**10- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent**

L'ordre du jour étant épuisé aucun autre sujet n'est ajouté.

**R-2019-02-6297: 11- Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Et résolu à l'unanimité

Que la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

